Ilot Manui au Gambier

Lettre d'informations n°17 – Avril 2018

Te Rau Mata Araí

Le Réseau de prévention, de surveillance et de lutte contre les Espèces Envahissantes de Polynésie française

- ✓ Certification « entreprise protégeant la biodiversité »
- ✓ Lutte contre les plantes envahissantes à Moorea
- ✓ Contrôle des plantes envahissantes sur 3 îlots des Gambier

Certification « entreprise protégeant la biodiversité »

Actuellement, 52 espèces animales et végétales introduites sont classées selon le code de l'environnement en tant qu'espèces menaçant la biodiversité de Polynésie française, tels le tristement célèbre *miconia* ou la petite fourmi de feu. Ces espèces ne sont toutefois pas présentes dans toutes nos îles et les efforts sont nombreux afin d'empêcher la propagation vers des îles encore indemnes. Ainsi en 2017, au-delà des dispositifs de contrôles existants et de la communication réalisée pour sensibiliser la population, le Ministère en charge de l'environnement a souhaité mettre en place un dispositif de certification limitant la contamination des marchandises. Il s'agit d'agir sur les éventuels transports accidentels, en encourageant la mise en place par des entreprises de Tahiti de procédures de gestion des espèces envahissantes présentes sur leurs sites de production et de stockage pour empêcher la contamination des marchandises expédiées dans les îles.

Logo

Sous la coordination de la Direction de l'environnement, un processus de certification a été testé avec l'appui du bureau d'étude "Bioconsulting" auprès de 5 sociétés représentant 5 types d'activité : Jardins de Tahiti (production et vente de plantes), Tahiti Agrégats (production et vente d'agrégats), Technival (production et vente de compost), MCM Tipaerui (vente de matériaux de construction) et Société de Navigation Polynésienne (Navire Nuku Hau et Hawaiki Nui, Société de transport). Chacune a mis en place des mesures permettant de limiter la présence d'espèces nuisibles et ainsi de réduire le risque de dissémination de certaines pestes omniprésentes à Tahiti (rongeurs, fourmis, oiseaux) dans le cadre de leur travail quotidien.

Cette certification permettra aux consommateurs des îles et de Tahiti de commander et de faire transporter leurs marchandises en toute sérénité, en limitant le risque d'être à l'origine de l'arrivée d'une nouvelle espèce envahissante.

Pour connaitre la liste des entreprises certifiées et pour plus d'information sur ce sujet : http://www.environnement.pf/certification-entreprise-protegeant-la-biodiversite

Lutte contre les plantes envahissantes à Moorea

Fondée en septembre 2016 par 7 jeunes habitants de Moorea, l'association Moorea Biodiversité, compte actuellement 103 adhérents. Cette association est née du constat que les espaces naturels et la biodiversité de Moorea étaient fortement impactés par le développement des espèces envahissantes. Les conséquences en sont déjà visibles sur l'île de Tahiti, située à une vingtaine de kilomètres : modification des ressources en eaux, augmentation de l'érosion des sols entrainant la dégradation des eaux lagonaires, désertification des sous-bois où plus aucune fougère ne pousse ni aucun arbuste ou arbre autre qu'envahissant.

Les espèces endémiques aux îles de la Société ainsi que les espèces introduites par les premiers polynésiens disparaissent peu à peu. Certaines sont en voie d'extinction telle que la rousserolle de Moorea, endémique de l'île, qui n'a pas été répertoriée depuis 2004.

Le miconia occupe 25% des forêts naturelles de Moorea. Pour stopper sa propagation et préserver la biodiversité de Moorea, l'association Moorea Biodiversité agit à 3 niveaux : informer le plus grand nombre, agir sur le terrain, et réintroduire des espèces remarquables.

INFORMER

Pour mobiliser autour de la préservation de la biodiversité sur l'île de Moorea, il est essentiel d'informer la population des atteintes à la biodiversité. Pour cela, l'association intervient auprès des scolaires, des associations et des groupes de randonnées afin de transmettre les connaissances sur l'environnement, les origines de la flore de Moorea, l'impact des espèces envahissantes et l'urgence à intervenir. **En 2017, plus de 300 stagiaires ont bénéficié d'une formation à la protection de la biodiversité.**

Présentation devant les élèves

AGIR SUR LE TERRAIN

Une fois par mois, l'association crée un «évènement facebook» invitant la population à rejoindre les adhérents dans une action d'élimination des espèces envahissantes. Ces sorties sont familiales, conviviales. Les lieux sont repérés, cartographiés, afin d'être en mesure de fournir aux administrations concernées un état de la progression de la lutte.

Coupe et arrachage du miconia

Ponctuellement, grâce au réseau associatif dans lequel Moorea Biodiversité s'inscrit, il est également initié des actions de lutte avec les clubs sportifs, les groupes de randonneurs de l'île, les groupes divers du type «Bouge Pour Ta Santé». C'est le principe du «coup double» : pratiquer son activité, s'entraîner, et être utile à la nature. Pour les randonneurs, il s'agit de «rendre à la nature le plaisir qu'elle nous offre». **En 2017, 340 écocitoyens de Moorea se sont ainsi mobilisés sur le terrain.**

REINTRODUIRE DES ESPECES REMARQUABLES

Une pépinière d'arbres remarquables est en projet. Un travail de concertation est en cours avec la Direction de l'agriculture de Moorea (DAG, ex SDR), la FAPE (Fédération des Association de Protection de l'Environnement) et le Lycée Agricole de 'Opunohu. D'ici fin 2018, les premières plantations d'espèces remarquables pourront être réalisées en milieu naturel en remplacement des espèces envahissantes.

Pour continuer ses actions, l'association compte sur la participation du plus grand nombre. Résidents de Moorea, touristes de passage,… Si vous êtes intéressés, **le prochain Round-Invasives mensuel aura lieu le 19 mai 2018.** Vous pouvez aussi vous joindre, **chaque lundi matin au groupe des "rando-micogneurs" qui se mobilise sur le secteur de Fareaito à Opunohu** avec pour objectif « 40 ha nettoyés en Août ».

Pour plus d'information, rendez-vous sur la page facebook « Moorea Biodiversité Ass. 1901 »

Contrôle des plantes envahissantes sur 3 îlots des Gambier

En 2015, les îlots Tukemaragai (Kamaka, Manui & Makaroa) dans l'archipel des Gambier ont fait l'objet d'une campagne d'**éradication des mammifères introduits** (rat polynésien, lapin et chèvre) afin de les restaurer au bénéfice des oiseaux marins (pétrel de Murphy, pétrel de Tahiti, pétrel du Hérald, océanite à gorge blanche, puffin tropical, puffin fouquet, puffin de la Nativité). Cette première phase a été financée et conduite par Birdlife International, Island Conservation et la SOP Manu.

Depuis cette date, le **suivi de l'impact de ces éradications sur l'avifaune et sur la végétation** est réalisé afin d'évaluer l'efficacité des actions menées. Cette deuxième phase a été financée par l'Agence française de Développement (AFD) et le Fonds français pour l'Environnement Mondial (FFEM), à travers le projet RESCCUE mis en œuvre par l'Agence française pour la Biodiversité (AFB).

Des actions complémentaires permettant de poursuivre la restauration ont ensuite été initiées :

- la **lutte contre les plantes envahissantes** des 3 îlots, financée par la Direction de l'Environnement.
- le **reboisement des formations végétales dégradées de ces îlots**, mené par la Commune des Gambier à travers un projet BEST financé par la Commission Européenne.

Ainsi concernant la lutte contre les plantes envahissantes, sur Makaroa, plusieurs déplacements ont permis d'éliminer les 10 pieds-mère de 'aito (tronçonnage et traitement herbicide au Triclopyr de la souche trouée à la perceuse) ainsi que plus d'une soixantaine de plantules et pieds juvéniles (arrachage ou coupe et traitement herbicide).

Sur Manui, sur la frange la plus proche du littoral et sur la partie de l'île sans forêt constituée de 'aito, 350 pieds-mère de 'aito ont été tronçonnés et traités à l'herbicide et 200 pieds plus jeunes ont été arrachés. Les traitements à l'herbicide n'ayant pas été réalisés à l'aide d'une perceuse faute de temps et d'autonomie du matériel (batterie), près d'un quart des pieds présentaient des repousses 1 an après et ont à nouveau fait l'objet d'un traitement.

Enfin, sur Kamaka, les falcata du Sud de l'île ont été dévitalisés par annélation (élimination de l'écorce sur tout le tour du tronc, voir photo) de la base du tronc. Le contrôle de l'acacia par coupe et traitement herbicide de la souche trouée à la perceuse s'est avéré un échec. Il faudra replanter des arbres locaux sur les acacias coupés pour que l'ombrage des premiers élimine les repousses des seconds. La barbadine sauvage a été traitée en deux temps car il a été observé des repousses des lianes au niveau du trait de coupe (au coupe-coupe ou à la scie manuelle) et même du marcottage des lianes trainant au sol : un second passage visant à déraciner ou traiter à l'herbicide les souches ainsi qu'à suspendre les grosses sections de lianes a ainsi été organisé.

L'équipe de lutte contre les plantes envahissantes

L'éradication ou le contrôle effectif de ces différentes plantes envahissantes est donc un programme nécessitant un suivi avec adaptation des méthodes selon les premiers résultats, ce qu'ont permis les différents projets s'enchainant depuis 2015 aux Gambier et les collaborations nouées avec la commune et les habitants des Gambier.

Si vous aussi, vous pensez pouvoir lutter contre une espèce exotique envahissante, faites nous part de votre projet pour que nous puissions vous aider.

Pour plus de renseignements ou pour partager vos projets, n'hésitez pas à nous contacter à :

invasives@environnement.gov.pf ou au 87 74 68 72

Signalement d'espèces envahissantes en ligne : http://www.environnement.pf/signalement

GROUPEMENT ESPÈCES ENVAHISSANTES

DIREN